

102

E 2800(-)1990/106/20
[DoDiS-12080]

Notice du Chef du Département politique, M. Petitpierre

ENTRETIEN AVEC MISS WILLIS, AMBASSADEUR DES ETAT-UNIS,
LE MERCREDI 30 JANVIER 1957, À 11 HEURES

[Berne, 30 janvier 1957]

Miss Willis se rend aux Etats-Unis. Elle va prendre de longues vacances. Elle ne compte revenir à Berne que dans le courant du mois d'avril.

Elle constate que les difficultés entre la Suisse et les Etats-Unis ne sont pas en voie de se résoudre. Elle fait allusion à Interhandel et à l'horlogerie. Elle a cependant quelque chose de positif à m'apporter. La décision a été prise de ne pas publier pour le moment les documents tirés des archives allemandes dont nous désirions qu'ils ne fussent pas publiés¹. Le volume X qui va sortir de presse s'arrête au 30 août 1939 (ou 1940?)². Je remercie Miss Willis d'être intervenue dans cette affaire³.

Sur la question Interhandel⁴, je manifeste mon regret que le Gouvernement des Etats-Unis ne veuille pas accepter une procédure de conciliation, ni une discussion directe entre les deux Gouvernements.

Quant à l'horlogerie⁵, je relève qu'il m'est désagréable de constater que les Etats-Unis nous font une véritable guerre qui n'en finit jamais. L'opinion publique suisse a été en particulier choquée par les déclarations du Général Bradley, qui avaient un caractère diffamatoire. Ses affirmations sur nos relations commerciales avec les pays de l'Est sont, en effet, sans fondement⁶. Il est regrettable qu'un militaire ayant la réputation du Général Bradley se livre à une manœuvre aussi déloyale.

Miss Willis, de son côté, constate que les importations de montres suisses aux Etats-Unis n'ont pas diminué malgré les mesures prises par les autorités américaines. Miss Willis est approchée directement par les fabricants

1. Cf. N° 19 dans le présent volume.

2. Le volume X des Documents on German Foreign Policy, 1918–1945 a couvert la période du 23 juin au 31 août 1940.

3. Sur la question de la publication des documents tirés des archives allemandes, cf. E 2001 (E)1979/28/4 et E 2800(-)1967/60/9.

4. Sur l'affaire Interhandel, cf. N° 65 dans le présent volume, en particulier les notes 2 et 6.

5. Sur la question de l'horlogerie, cf. Nos 13 et 112 dans le présent volume.

6. Le Général O. Bradley a été entendu, comme représentant des laboratoires de recherche de la Bulova Watch, aux hearings tenus par le Bureau américain de la mobilisation économique (ODM) concernant l'importance de l'industrie horlogère américaine pour la défense nationale. Selon une dépêche de United Press datée du 8 janvier, le Général Bradley aurait affirmé que la Suisse livrerait aux pays de l'Est une grande partie des importations reçues des Etats-Unis. Le procès-verbal des hearings montre que le Général Bradley n'a pas fait une telle déposition au cours des hearings. Le 29 janvier 1957, le DFEP a considéré cette affaire comme liquidée. Sur l'affaire Bradley, cf. E 7110(A)1970/112/164 et E 2001(E)1970/217/427.

d'horlogerie. Elle connaît bien le problème et s'en entretiendra avec les autorités américaines à Washington, où elle passera quelques jours après son arrivée aux Etats-Unis.

En prenant congé de Miss Willis, je constate que, si le climat des relations entre la Suisse et les Etats-Unis n'est pas très favorable, tout le monde l'apprécie, elle, en Suisse et souhaite qu'elle reste dans notre pays le plus longtemps possible⁷.

7. F. E. Willis a occupé jusqu'au 5 mai 1957 le poste d'Ambassadeur des Etats-Unis à Berne.